

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 10 décembre 2024

Présidence : Cyril Duruz, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis n° 20/2024 de la Municipalité du 02.12.2024 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 3'841'000.- TTC (trois millions huit-cent quarante-et-un mille francs) destiné à réaliser les transactions foncières avec la Ville de Lausanne, l'organisation d'un concours d'architecture et la réalisation d'un plan d'affectation ;
2. d'autoriser la Municipalité à signer la convention de majoration du prix de vente des surfaces susceptibles de faire l'objet d'un nouveau plan d'affectation qui est jointe en annexe 2 au présent préavis ;
3. de recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement ;
4. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 10 décembre 2024.

Le Président :

Cyril Duruz



La Secrétaire suppléante :

Laurence Simonetti